

REUNION DES PRESIDENTS GOLF ENTREPRISE.

Bilan saison 2014 : La ligue d'Auvergne golf entreprise compte 20 associations actives et 2 associations affiliées mais qui ne participent à aucune rencontre. Cette saison 2 nouvelles associations vont découvrir la ligue il s'agit d'une association du Puy en Velay MCC Le Puy (société fabriquant des matériaux composites) elle sera composée de 6 à 8 golfeurs ; la seconde est l'ASMCC (née du regroupement Mr Golf et Glisshop). Serge Choquet annonce que cela représente 578 membres et ajoute que nous sommes en progression de 38 membres.

Vie fédérale : Présentation rapide de la nouveauté voulue par la FF Golf : le pass Go For Golf qui remplace les journées Golfez Entreprise. Cette formule aura un coût de 59 euros comprenant 4 heures de cours collectifs ; 4 seaux de balles en dehors des cours et prêt du matériel à effectuer sur 1 mois avec délivrance d'une attestation initiation golf.

Explication de Serge sur le statut des joueurs, en effet il y a de plus en plus de joueurs « indépendants » qui ne sont pas rattachés par une cotisation annuelle à un golf. Si dans notre association le cas se présente on peut en passant par extranet transformer et rattacher ce joueur en joueur de l'association et cela toute l'année.

Extranet : Demande que **cette saison les joueurs participant à une compétition soient inscrits avant le dimanche soir dernier délai** ; un changement de dernière minute sera toléré à condition d'en avertir Serge tout comme il est possible qu'un joueur en plus des 6 d'une association vienne jouer mais cela à condition que des équipes soient incomplètes, ceci sera exceptionnel.

Eligibilité : Etre titulaire en activité dans l'entreprise/ retraités/ conjoints/ actionnaires si cela est prévu dans les statuts de l'association. Le capitaine se veut responsable de l'éligibilité de ses joueurs il doit donc vérifier s'ils sont à jour de leur cotisations et de ce fait donc membres de l'association.

Les invités : pour les compétitions en équipe :

- **6 joueurs = 2 invités. (4 +2).**
- **5 joueurs = 2 invités. (3+2).**
- **4 joueurs = 1 invité. (3+1).**

Serge explique que malgré ce règlement si lors d'une compétition un capitaine a une réclamation par rapport au déroulement de l'épreuve il doit porter réclamation par écrit 1 heure avant le dépôt de la dernière carte.

Calendrier et composition des poules : Par rapport au fait que la première journée se disputera sur deux weekends Serge précise que les joueurs ne pourront pas doubler les deux journées, il précise toutefois que si sur la journée du 18 avril une équipe n'a que 5 joueurs, un de ceux qui ont joué le 4 avril pourra faire le 6ème sachant que sa carte ne comptera pas.

La composition des poules pour les 3 tours est disponible sur le site internet ; des responsables par binôme ont été désignés pour chaque division ; pour la D2B Hubert de Sainte-Marie et Nicole de l'ASTCAF 63 ont été sollicités. Leur rôle consistera à recontacter le golf receveur une quinzaine de jours avant la compétition, il faudra savoir le nombre de joueurs qui mangeront, vérifier s'il n'y a pas d'absent, récupérer les cartes, compter les scores, annoncer les résultats et les envoyer à Serge avec un commentaire, une photo etc....

Pour le Depeige quelques changements ont eu lieu dont un nous concernant, en effet étant donné le nombre de réponses de joueurs disponibles, à savoir 7 sur les 10 nécessaires à la composition de deux équipes **nous**

avons dû prendre la décision de ne maintenir qu'une seule équipe de 6 joueurs qui disputera donc le challenge des équipes 1 et qui rencontrera l'équipe de l'ASCAI.

Pour la **qualification au championnat fédéral** Serge a rappelé le règlement qui est à voir sur le site internet.

Pour la **qualification à la coupe de France** qui se **déroulera les 13 et 14 juin au golf de la Haute Auvergne** il y a **14 équipes engagées ; nous avons 1 équipe engagée, l'index demandé est fixé à 21,4** sachant que le/ les joueurs n'ayant pas cet index joueront ce niveau. **L'équipe doit être uniquement composée de 4 joueurs salariés actifs.** Des équipes (3 ou 4) composées d'ayants droits/ invités pourront y participer mais sans compter pour le classement. Il a été rajouté que **les 3 meilleurs scores seront pris en compte.** Un hôtel à proximité du golf a été réservé.

Pour le **championnat individuel Régional** qui se **déroulera le 3 octobre à Sainte Agathe l'index pris en compte pour les hommes sera de 26 et 35 pour les dames.**

Pour le **championnat individuel Départemental** qui se **déroulera au Val d'Auzon** un changement de date a eu lieu cette compétition est fixée au **12 septembre ;** pourront y **participer tous les joueurs d'index entre 26 à 54 pour les hommes et de 35 à 54 pour les dames.**

La coupe des présidents est maintenue à Charade elle se disputera le 17 octobre, **l'association peut être représentée par 3 ou 4 joueurs à définir.**

Pour les séniors, il y a la rencontre Rhône Alpes/ Bourgogne/ Auvergne Serge insiste pour dire que notre ligue a son titre à défendre, pour participer il y aura une information sur le site internet.

Serge demande que pour **chaque compétition le capitaine puisse récupérer auprès de ses joueurs tous les règlements** afin d'éviter d'attendre que chacun est fait cette démarche individuellement ce qui retarde et engorge les clubs house. Une **attention toute particulière a été demandée par rapport aux repas qui suivent les compétitions,** il faut bien savoir à l'avance qui prendra ou pas le repas cela peut être le rôle du capitaine. Il semble qu'il y a de plus en plus de gens qui s'annoncent comme prenant le repas et qui au final partent après la compétition. Serge explique que c'est grâce à cela que les golfs font des tarifs attractifs sur le green fee. Il est proposé que **si un joueur d'une association ou son capitaine n'ont pas averti le golf au sujet d'un repas non pris l'association devra régler le repas.**

Clermont-Ferrand le 26 février 2015.

Le secrétaire : Jean-Philippe.

Le président : Hubert.